

Province de Québec
MRC du Drummond
Municipalité de Saint-Germain-de-Grantham

Avis aux personnes intéressées

AVIS PUBLIC

« Dérogation mineure »

Avis vous est par la présente donné par la soussignée, qu'une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Germain-de-Grantham sera tenue au Centre des loisirs, situé au 305, rue St-Pierre, Saint-Germain-de-Grantham, le :

**LUNDI 2 MARS 2026
À 19 H 30**

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

- Une marge latérale droite de 1.63 m au lieu de 2 m
- Une somme des marges latérales de 3.93 m au lieu de 6 m

Ladite propriété est située au **277 rue des parulines**, lot 5 154 172 du cadastre du Québec

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

DONNÉ à Saint-Germain-de-Grantham, ce 11^e jour du mois de février 2026.



Julie Galarneau, Adm. A.
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Julie Galarneau, directrice générale, de la Municipalité de Saint-Germain-de-Grantham, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-annexé en en affichant, en vertu du règlement no. 574-17, une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil municipal et sur le site Internet de la Municipalité ce 11^e jour du mois de février 2026 entre 8 h et 16 h.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 11^e jour du mois de février 2026.



Julie Galarneau, Adm. A.

Directrice générale et greffière-trésorière